

ASSOCIATION TARMAC

Siège Social :
143, Route de Coulaines
72190 SARGE LES LE MANS

SIRET : 537 928 277 00012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

C.R.L.C.

15 - 17, rue Gougeard – 72000 LE MANS – Tél. 02.43.76.14.14 – Fax 02.43.54.28.83 - E-mail : crlc@orange.fr
Société par actions simplifiée au capital de 37 053 € - SIRET 393 258 819 00019 - APE 6920 Z

Membre de la  **CRCC**
DANGERS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013*

Aux Membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Le Mans, le 27 mai 2014

S.A.S. C.R.L.C.
Le Commissaire aux Comptes
David BLANCHARD

